

Les infos flash N°5/2020 de la Commune de MEY



Distribution des masques à la population

La commune de Mey a passé commande de masques en tissu pour ses habitants par le biais d'une commande groupée à Metz Métropole.

Nous recevrons tous les masques jeudi 14 mai. Nous procéderons donc à leur distribution vendredi 15 mai.

Vous recevrez vos masques dans votre boîte aux lettres.

Les caractéristiques techniques principales des masques que vous allez recevoir sont les suivantes :

1. Réf : 14174-00 et 14175-00
2. Masque Homologué AFNOR + DGA
3. Catégorie 2 – (UNS 2)
4. Masque Lavable : 50 cycles de lavage à 60 °C
5. Efficacité de filtration des particules de 3 um : 70% suivant protocole essais décrit par la DGA
6. Respirabilité, perméabilité à l'air : 96 L.m2.S-1 pour une dépression de 100 Pa
7. 2 tailles : 1 Adulte + 1 Enfant
8. Masque 2 couches -100 % Coton – Très grand confort au porté
9. 2 liens confortables « tour d'oreilles »
10. Coloris bleu ciel
11. Tissu certifié OKOETEX avec attestation REACH
12. Après confection les masques sont lavés avec un désinfectant virucide
13. Masque « Prêt à l'emploi »
14. Masque conditionné individuellement avec notice explicative au dos

Quelques rappels pour bien vivre ensemble pendant les beaux jours...

Brûlage des déchets :

Les déchetteries sont opérationnelles de nouveau depuis le 27 avril.
Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers et des végétaux est interdit par arrêté préfectoral.

Bruits de voisinage :

Pensez à respecter les heures pendant lesquelles vous pouvez faire vos travaux de bricolage ou de jardinage.
En cas d'infraction, la gendarmerie pourra verbaliser les contrevenants.
A découper et à conserver!

Travaux de bricolage et de jardinage à faire :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h 00 à 19 h 00
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ouverture de la mairie

La mairie vous accueille, à partir du 20 mai, le mercredi et le vendredi entre 17h et 19h.

L'accueil se fera dans le respect des consignes ci-dessous.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous par mail commune.mey@wanadoo.fr ou par téléphone 03.87.36.78.71 pour éviter d'attendre à l'extérieur.

Vous pouvez également faire vos demandes par mail. Nous y répondrons dans les plus bref délais.



Nettoyage des mains à l'entrée



Respect de la distance de 1 mètre



Port du masque obligatoire



Une personne à la fois

Des cigognes à Mey!



Prenez soin de vous!